

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

MAIRIE D'AVALLON

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 25 mars 2019 à 19 h 30**

L'an deux mil dix-neuf, le vingt-cinq mars à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de **Monsieur Jean-Yves CAULLET, Maire.**

ETAIENT PRESENTS :

Messieurs et Mesdames Jean-Yves CAULLET, Camille BOERIO, Gérard DELORME, Isabelle HOUÉ HUBERDEAU, Claude LABOUREAU, Agnès JOREAU, Gérard GUYARD, Jamilah HABSAOUI, Françoise WICKER, Bernard DESCHAMPS, Françoise BAUDOT, Françoise LAURENT, Alain COMMARET, Nicole LHERNAULT, Alain GUITTET, Anne-Marie THOMASSIN, Sonia PATOURET, François Xavier NAULOT, Gérard DEMARTINI et Florian LE MOING

Absent(es) représenté(es) :

Monsieur Farid AIT KICHA donne pouvoir à Monsieur Gérard DELORME
Madame Cécile VIOLLET donne pouvoir à Monsieur Alain COMMARET
Monsieur Brice BESNARD donne pouvoir à Madame Jamilah HABSAOUI
Madame Alice GUNDUZ donne pouvoir à Madame Isabelle HOUÉ HUBERDEAU
Monsieur Rachid EDDAHBI donne pouvoir à Monsieur Gérard GUYARD
Madame Isabelle MARIANI donne pouvoir à Monsieur Camille BOERIO
Monsieur Patrick LEBLANC donne pouvoir à Monsieur François Xavier NAULOT
Madame Aurélie BONIN donne pouvoir à Madame Sonia PATOURET

Absent(s) excuse(s) : Monsieur Sylvain HUBERDEAU

Secrétaire de séance : Madame Jamilah HABSAOUI

Convocation du 19 mars 2019 adressée le même jour à l'ensemble des Conseillers Municipaux.

Le Maire informe l'assemblée des pouvoirs donnés et des documents déposés sur table.

1. Procès-verbal de séances du conseil municipal - adoption

Le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le procès-verbal de la séance du 24 janvier 2019.

2. Compte rendu des délégations données au Maire par le conseil municipal

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte des décisions prises par le Maire, depuis la dernière séance, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties (article L. 2122-22 du CGCT).

INTERCOMMUNALITE

3. Transfert des compétences « eau et assainissement » à la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Le conseil municipal, au vu de la faculté offerte, décide de reporter la date du transfert obligatoire des compétences « eau et assainissement » à la CCAVM au 1^{er} janvier 2026.

Résultat du vote : 26 voix "POUR" et 2 abstentions : S. PATOURET (2 voix – pouvoir de A. BONIN)

ADMINISTRATION GENERALE

4. Conseil d'administration du CCAS – désignations

Le conseil municipal, à l'unanimité, désigne Mme THOMASSIN et M. GUYARD pour siéger au sein du conseil d'administration de l'EPA CCAS d'Avallon, afin de pourvoir les sièges laissés vacants suite à deux démissions.

Résultat du vote : 26 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

5. Transmission électronique des actes soumis au contrôle de légalité – avenant à la convention

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant à la convention conclue entre le préfet de l'Yonne et la commune d'Avallon pour la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité, suite au changement d'opérateur exploitant le dispositif de transmission des actes par voie électronique.

FINANCES

6. Fixation des taux des trois taxes directes locales

Le conseil municipal décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2019, et par conséquent de les maintenir au niveau de l'exercice 2018, soit :

- Taxe d'habitation 22,64 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties..... 21,02 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties..... 57,63 %

Résultat du vote : 26 voix "POUR" et 2 abstentions : G. DEMARTINI et F. LE MOING.

7. Décision modificative budgétaire – exercice 2019 : budget principal

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la décision modificative n° 1 du budget principal présentée, tendant à l'instauration d'une variante quant aux financements des travaux de réhabilitation de la piscine municipale.

8. Groupe projet territorial de l'Avallonnais Morvan et démonstrateur d'Avallon : plan de financement de l'opération

Le conseil municipal, à l'unanimité, arrête le plan de financement prévisionnel du projet de réhabilitation du Centre Technique Municipal inscrit dans le dispositif « Démonstrateur bois-construction en Massif Central » sur la commune d'Avallon pour lequel les fonds européens sont sollicités.

9. Subventions aux établissements publics – exercice 2019 : versement d'un acompte

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide du versement d'un 2^{ème} acompte sur subvention à l'EPA CCAS, préalablement à l'attribution définitive de la subvention qui sera allouée au titre de l'exercice 2019.

10. Avenant à la convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunautaire pour la Grande Saint Vincent tournante de Bourgogne

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer l'avenant modifiant la convention de partenariat conclue entre la ville et l'Office de Tourisme portant sur la mise en place de navettes en car pour la Grande Saint-Vincent Tournante de Bourgogne, considérant que 46 navettes ont été nécessaires au lieu de 30 prévues initialement.

11. Budget annexe « service de l'eau » : assujettissement à la TVA

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande l'assujettissement au régime de la TVA du budget annexe du service de l'EAU et charge le Maire des démarches nécessaires.

URBANISME – HABITAT ET PATRIMOINE

12. Déclassement et cession d'une bande de terrain – parking communal rue de Paris

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la cession d'une bande de terrain au profit de l'Association AGIR, nécessaire à la mise en accessibilité des locaux vendus par la ville, sachant que cette surface doit faire l'objet préalablement d'un déclassement et d'une intégration dans le domaine privé de la commune.

13. Patrimoine forestier – programme d'actions 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de travaux sylvicoles à réaliser en forêt communale au titre de l'exercice 2019, sous maîtrise d'œuvre de l'Office National des Forêts, et sollicite toute subvention susceptible d'être allouée pour ce programme.

SOLIDARITE – EDUCATION – CITOYENNETE ET ENFANCE

14. Les Moissons de l'emploi 2019 – partenariat et subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modalités et conditions du partenariat proposé pour l'organisation des « Moissons de l'Emploi » 2019.

15. Cérémonie « Les bébés de l'année »

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide des modalités d'organisation de la cérémonie des « Bébés de l'année » en l'honneur des enfants nés en 2018, et approuve la reconduction de l'évènement pour les années à venir.

ACTION ET ANIMATION CULTURELLES

16. Musée de l'Avallonnais Jean Després – demande de subventions à la DRAC pour l'exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, sollicite le concours financier de l'Etat - DRAC de Bourgogne-Franche-Comté, pour les deux projets présentés par le Musée de l'Avallonnais au titre de l'exercice 2019 (acquisition d'un logiciel d'inventaire pour les collections et réalisation de l'exposition sur l'homme de Néandertal).

17. Attribution de subventions aux associations à vocation culturelle – exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les subventions de fonctionnement ou subventions à titre exceptionnel aux associations à vocation culturelle pour l'exercice 2019.

18. Attribution de subventions aux associations à vocation festive – exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les propositions d'attribution et/ou acomptes sur subventions aux associations à vocation festive pour l'exercice 2019.

SPORT ET JEUNESSE

19. Attribution de subventions aux associations à vocation sportive – exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, attribue les associations à vocation sportive pour l'exercice 2019.

20. Conventions d'Objectifs en direction des Clubs et des Actions Sportives (COCAS) – attribution des subventions au titre de l'exercice 2019

Le conseil municipal, à l'unanimité, fixe le montant des subventions de fonctionnement pour 2019 allouées aux associations sportives dans le cadre de conventions de partenariat dites « COCAS ».

QUESTIONS ET INFORMATIONS

21. Affaires et questions diverses

↳ DELIBERATION PORTANT SUR L'AVENIR DE LA GARE D'AVALLON

Le conseil municipal, sur proposition du Maire et à l'unanimité, affirme son opposition au projet de fermeture unilatérale du guichet de la gare d'Avallon, réitère sa volonté d'une réflexion globale sur l'amélioration de la desserte multimodale d'Avallon et de son territoire, rappelle son projet de faire de la gare d'Avallon un véritable pôle multimodal de mobilité et se déclare opposé à toute réduction du service en gare en l'absence d'engagement ferme de la Région sur les deux points précédents.

22. Informations du Maire

Le maire fait part l'assemblée des remerciements reçus pour les aides apportées par la ville.

La séance est levée à 22 h 15.

Les délibérations sont consultables sur simple demande à la Direction Générale des Services
de la Mairie d'Avallon.